



**Déclaration CTSA conjoint**  
**du 7 décembre 2021**

Madame la Rectrice, Mesdames et messieurs les membres des CTA d'Amiens et de Lille,

**Déclaration du Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais CTA conjoint du 7 décembre 2021.**

Madame la Rectrice, Mesdames et messieurs les membres du CTA conjoint,

Les sujets à l'ordre du jour de ce CTA conjoint touchent deux services interacadémiques dont la définition nous a été donnée en CTSA à Lille. Il apparaît que cela signifiera que le SIAJ et le CSP à venir auront donc plusieurs autorités fonctionnelles, n'est ce pas? Est ce raisonnable lorsque l'on voit les thèmes de chacun de ces services, les interactions qu'ils ont ou auront avec les autres et la qualité attendue qu'ils vont devoir gérer en plus de cette multifonctionnalité dirigeante ?

Bref, le Sgen-CFDT dès le début avait insisté pour que cette mise en place de la région académique ne se fasse pas dans ces conditions ; nous n'avons pas changé de point de vue, bien au contraire.

Ensuite, il faut rappeler que ces changements, voire ces chamboulements ont été et seront faits en lien étroit avec les personnels composant les nouveaux services créés mais les actions et interactions des Services Régionaux, Services Interacadémiques ... et anciens services restant ont-elles été prises en compte et anticipées ?

Budgétairement, le nouveau CSP gèrera 13 BOP pour plus de 6 milliards d'euros mais il restera deux BOP particuliers à gestion doubles ( Préfet-Rectrice) pour le DRAJES et son pendant départemental. Avec, par exemple, les antennes départementales J&S intégrées dans les DSDEN de la région académiques ; où s'arrêteront les choses?

Qui tranchera lorsque la situation le nécessitera car à ce moment, l'autorité fonctionnelle sera multiple ?

Bref, encore une fois les conditions de travail des agents s'en feront ressentir, les injonctions pourront devenir contradictoires et la gestion des risques psychosociaux encore plus compliquées qu'à ce jour.

Comme rappelé lors du dernier CTSA de LILLE dans notre déclaration liminaire, ils nous semble que le dialogue social pratiqué dans la région

académique est à faire évoluer. Décembre 2022 verra des élections professionnelles qui permettront de partir sur un nouveau mode de gouvernance le CSA ; avec un périmètre qui englobera le CTA actuel et le CHSCT et les dépassera même. Si nous ne renforçons pas le dialogue social de la région académique en formation, ne ferons-nous pas qu'augmenter les difficultés à venir ?

Ne parlons même pas des négociations qui pourront localement être faites quand nous voyons le peu de transparence sur les modèles, les règles utilisées pour faire appliquer les choses (LDG, Convergence indemnitaires, ...). Aujourd'hui vous nous proposez des choix "les moins pires", pouvons-nous envisager d'avoir dès aujourd'hui d'autres choix, pardon des votes nous amenant à avoir des choix gagnant-gagnant ?

Renouvelons ce dialogue en y intégrant des éléments que chaque partie entendra de l'autre mais qui se feront dans un esprit dit des 3 "U" Utile, Utilisable, Utilisé. Préparons-nous collectivement à ces nouveaux défis qui commencent dès le 1er janvier 2023.